



LCL

LETTRE OUVERTE

Paris, le 19 novembre 2009

Madame Anne BROCHES
Directeur des Ressources Humaines du LCL
BC 15.40

Madame le Directeur,

Lors de la réunion de la Négociation Annuelle Obligatoire d'Entreprise du 10 novembre 2009, vous nous avez formulé une proposition d'augmentation évaluée sous forme d'une enveloppe de 1,3 % de la masse salariale (sans précision entre mesures générales et mesures individuelles).

Force est de constater que votre proposition ne correspond pas à la légitime attente des salariés et ne reconnaît pas les efforts fournis dans une année 2009, marquée par une crise assumée face à une clientèle excédée par les abus des « banquiers » .

N'oublions pas que ce sont également et surtout les salariés qui créent la véritable richesse de notre entreprise, validée par l'augmentation de 2,7 % du PNB, rapportée aux 9 premiers mois de 2009. Sur cette même période, le résultat net de LCL représente 63% du résultat net de Crédit Agricole SA... !

Or, par cette politique salariale, ce sont les actionnaires et les dirigeants qui profiteront encore plus du travail effectué par le plus grand nombre.

Cette injustice n'est pas tolérable et se doit d'être réparée par une révision sensible à la hausse du montant de cette enveloppe.

Nos 5 Organisations Syndicales exigent une augmentation générale pérenne significative POUR TOUS.

A cet égard, il convient que vous nous communiquiez, dans les plus brefs délais :

- Le montant des mesures générales que vous envisagez de mettre en place,
- L'échelle des salaires de LCL incluant les rémunérations des cadres dirigeants.

Sans réponse de votre part avant la prochaine réunion de négociation, nous déciderons d'une action intersyndicale commune.

Nous vous prions de recevoir, Madame le Directeur, nos respectueuses salutations.

CFDT
G. STOFFEL

CFTC
C. TISSOT

CGT
C. MOLL

FO
P. KERNIVINEN

SNB
M. MARTIN